

À 7,0 % fin 2024, le taux de chômage normand de nouveau en dessous du niveau national

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 21 mars 2025



7,0 % des actifs normands sont au chômage

Au 4^e trimestre 2024, le taux de chômage diminue sur un trimestre (-0,2 point) pour s'établir à 7,0 %. Il repasse en dessous du niveau observé en France métropolitaine (7,1 % ; -0,1 point).

Sur un an, le taux de chômage est quasi stable dans la région (-0,1 point), alors qu'il est en baisse au niveau national (-0,2 point).



L'Eure, seul département normand à bénéficier d'une baisse du taux de chômage

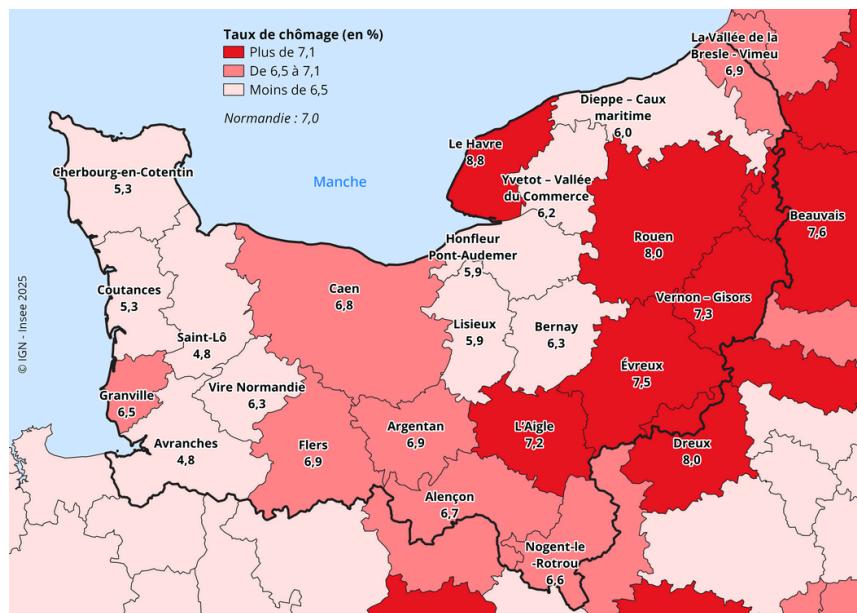
Par rapport au 4^e trimestre 2023, l'Eure est le seul département normand à bénéficier d'un recul du chômage (-0,3 point), le taux de chômage étant stable ou presque dans les autres départements normands.



Argentan est la seule zone d'emploi normande touchée par une hausse du taux de chômage

Les zones d'emplois de l'est de la région restent les plus concernées par le chômage avec des taux de 7 à 8 %, quand les zones d'emploi de la Manche se situent toutes en deçà de 7 %. Certaines zones sont même en dessous de 5%.

Taux de chômage au 4^e trimestre 2024 par zone d'emploi



Note : Données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, Taux de chômage localisé.

Sur un an, le taux de chômage est stable ou presque dans la majorité des zones d'emploi de la région, en particulier dans celles où le niveau était particulièrement bas. Excepté Avranches (-0,3 point), le taux de chômage recule uniquement dans des zones d'emploi situées à l'est de la région, notamment celle de Vernon - Gisors (-0,4 point). À l'inverse, il est en hausse dans une seule zone d'emploi, celle d'Argentan (+0,3 point).

Retrouvez notre publication en cliquant sur ce lien : <https://insee.fr/fr/statistiques/8392000> (disponible à partir de 12h)

Contact presse Jérémie SIMON

06 60 55 37 70 • communication-normandie@insee.fr

Suivez-nous sur X / Twitter @InseeNormandie